
Avant-propos

L'Année du Maghreb en transition

Frédéric Abécassis*

C'est un grand honneur qui m'a été accordé d'assumer depuis janvier 2012 la responsabilité scientifique et éditoriale de *L'Année du Maghreb*. Le titre s'inscrit dans une tradition vieille déjà d'un demi-siècle. Revue de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), *L'Année du Maghreb* a succédé en 2004 à *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* dont la première parution aux Éditions du CNRS remonte à 1962. Née d'un désir partagé de poursuivre une coopération académique dans un moment historique qui fut celui d'une décolonisation douloureuse, engagée au service de la construction de l'État de droit dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée, la revue a conservé de ses origines l'ambition de fédérer, autour des sciences sociales, des sciences politiques et juridiques, un réseau de chercheurs attachés à comprendre les dynamiques internes des États et sociétés du Maghreb, les configurations et transformations de leur environnement international et de leurs relations extérieures.

Le travail engagé par la précédente équipe de rédaction autour d'Éric Gobe (2004-2012) a permis de hisser la revue aux standards internationaux, au moment où disparaissait la notion de « revue propre », c'est-à-dire d'une revue qui serait l'émanation directe d'un laboratoire du CNRS. Il a d'ores et déjà permis à *L'Année du Maghreb* d'être reconnue comme revue de référence par l'AERES en anthropologie-ethnologie, droit, science politique. Depuis 2004, elle publie tous les ans un dossier de recherche thématique, des chroniques politiques des États composant le Grand Maghreb – l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie – assorties d'un ou plusieurs « gros plans » traitant de débats d'actualité ouverts aux questions culturelles, économiques, juridiques ou de relations internationales qui traversent les États et sociétés du Maghreb.

L'équipe éditoriale dont j'assume la coordination, en grande partie renouvelée depuis janvier 2012, s'inscrit dans la continuité de cette action. Cette continuité est avant tout assurée par la présence à nos côtés de Sabine Partouche, qui assume depuis cinq ans le secrétariat de rédaction avec une rigueur et un engagement sans faille. Véritable cheville ouvrière de la revue, c'est elle qui a bien voulu prendre en charge, depuis cette année, la quasi-totalité du processus éditorial : de la mise en page à la mise en ligne, en passant par les relations avec les auteurs pour la finalisation du bon à tirer. Elle assure aussi l'interface avec CNRS Éditions, éditeur demeuré fidèle à la revue depuis ses origines. Mais plus

* Rédacteur en chef et responsable scientifique de *L'Année du Maghreb*, ENS de Lyon, LARHRA.

que ces compétences techniques, c'est son efficacité, sa présence et sa capacité à créer du lien social entre les membres du jeune comité éditorial qu'il convient de saluer. Elle représente le véritable centre de gravité de cette équipe.

Au cours de notre mandat, nous nous attacherons en premier lieu à faire vivre au quotidien *L'Année du Maghreb* comme un lieu de publication de recherches inédites, au plus près des réalités du terrain, des questionnements et des débats qui traversent les communautés scientifiques. Mais au-delà, ce sont ces communautés scientifiques elles-mêmes qu'il s'agit de mettre en réseau, d'étoffer et d'étayer. Dans la période chargée d'incertitudes ouverte par les révolutions arabes, c'est à la consolidation d'un champ académique autonome que *L'Année du Maghreb* essaiera d'apporter sa modeste contribution. Tels sont les chantiers qui ont d'ores et déjà été engagés et ceux qui nous attendent.

1. Refonte des comités et gouvernance de la revue

Le comité éditorial a été constitué au sein de la MMSH selon des logiques à la fois institutionnelles, fonctionnelles et scientifiques. Aixois aux 9/10^e, il intègre à parité avec les chercheurs de l'IREMAM, propriétaire historique du titre, des chercheurs venus d'autres laboratoires de la MMSH (TELEMME, IDEMEC, LAMES), voire du pôle universitaire d'Aix-Marseille. Dans une logique toute segmentaire – emprunt plus ou moins conscient aux sociétés dont l'équipe de *L'Année du Maghreb* n'entend pas s'abstraire – le rédacteur en chef relève d'un rattachement institutionnel et d'une implantation géographique autres puisqu'il est membre d'un laboratoire lyonnais, le LARHRA. Ce comité mêle enfin, dans un souci de pluridisciplinarité, et à peu près à parité, des spécialistes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. C'est une instance de proposition et d'exécution du travail éditorial, responsable devant le comité scientifique (auquel il contribue) qui a, lui, plutôt un rôle d'orientation. Son rôle est d'essayer de traduire dans les faits les orientations décidées en conseil scientifique. Dans cette logique plus fonctionnelle, le comité éditorial a été conduit à associer les coordonnateurs de dossiers thématiques et à intégrer les rédacteurs des chroniques, qui sont aussi les cinq responsables des rubriques concernant chaque État du Maghreb.

Le comité scientifique a été désigné par le comité éditorial au terme d'un long processus de consultation. Le souci de pluridisciplinarité a favorisé l'entrée dans ce comité d'historiens et géographes, sans pour autant remettre en cause la présence de juristes, de politistes, de sociologues, d'anthropologues ou d'économistes. Composé pour moitié de membres exerçant dans des institutions françaises (en France et au Maghreb), 1/4 dans des institutions universitaires ou scientifiques du Maghreb, et 1/4 dans des établissements européens, le Comité scientifique est l'instance de pilotage de la revue. Son rôle est de définir ses orientations, d'en relayer l'activité dans les milieux académiques dans lesquels évoluent les membres de ce conseil, de susciter des dossiers thématiques et d'avoir un regard critique sur l'activité du Comité éditorial et du rédacteur en chef. Ses membres se voient proposer en priorité la lecture des manuscrits parvenus à la revue.

Réuni une fois par an en un Conseil scientifique qui rassemble les différents comités, le Comité scientifique valide les propositions de dossiers thématiques et l'identité de leurs porteurs. Il a de ce fait un rôle important d'animation du

champ des sciences sociales sur le Maghreb, puisque les appels à contribution sont une manière de faire réagir le milieu académique et d'impulser des orientations de recherche. Le passage à deux numéros par an devrait permettre un renforcement de ce rôle, puisqu'il fera se succéder les dossiers thématiques à un rythme plus rapide. Mais ce fonctionnement traditionnel de *L'Année du Maghreb* par appel à contribution n'exclut pas, bien au contraire, qu'un appel plus large soit lancé pour des articles spontanés et hors-dossier. L'accroissement de leur nombre dans les numéros à venir relèvera en partie de la mobilisation des responsables de rubriques, qui seront aussi plus étroitement associés aux travaux du comité éditorial.

Enfin, un Comité d'orientation a été composé de personnalités dont les travaux font autorité et ont marqué à la fois leur discipline et la recherche scientifique sur le Maghreb. Par la caution qu'ils apportent à la revue, ils contribuent à l'inscrire dans un champ académique dont ils sont d'éminents représentants. Les membres de ce comité sont tenus informés des délibérations du conseil scientifique auquel ils peuvent participer si leur emploi du temps le permet. Comme les membres du comité scientifique, ils peuvent être amenés à solliciter des auteurs pour contribuer à un dossier thématique, à évaluer des articles rentrant dans leur champ de compétences, ou à effectuer des recensions d'ouvrages pour la revue. Ils sont donc pour *L'Année du Maghreb* une « caution solidaire » et les garants d'une forme de continuité de la revue malgré les changements rendus nécessaires par la succession des générations de chercheurs et de chercheuses sur le Maghreb.

2. Changement de périodicité : les effets induits d'une *Année* semestrialisée

Le changement de périodicité de la revue est peut-être l'indice le plus tangible de l'arrivée à maturité de ce champ académique. Préconisé par les tutelles de l'IREMAM depuis 2010, il a été validé dans son principe par le Conseil scientifique de *L'Année du Maghreb* du 14 novembre 2012, non sans quelques regrets et inquiétudes quant à la perte de spécificité d'une revue héritière d'un « *Annuaire* », et continuant de revendiquer, jusque dans son titre, cette échelle temporelle d'analyse. Chacun convenait toutefois que le format d'un numéro par an était peu maniable et s'apparentait davantage à un ouvrage collectif qu'au format d'une revue. Mais surtout, la file d'attente des numéros thématiques devenait beaucoup trop longue pour assurer la réactivité de la revue face à « l'accélération de l'histoire » que connaît la région et pour que les auteurs conservent l'espoir d'y être un jour publiés.

Le passage à deux numéros par an, l'un publié en juin, l'autre en novembre, a été immédiatement engagé à l'issue du Conseil scientifique et après que l'éditeur, qui a toujours su suivre les évolutions de la revue, ait donné son aval pour deux volumes d'un format de 256 à 288 pages. Il a nécessité la mise en place d'une procédure plus formalisée, assortie d'un rétro-planning prévisionnel. Ahmed Mahiou, Khadija Elmadmad et Rafâa Ben Achour ont bien voulu assurer la coordination du dossier thématique qui fait l'objet de ce numéro, *Le Maghreb avec ou sans l'Europe ?* Le rodage de ces procédures a été grandement facilité par l'expérience d'un collègue qui avait fait partie de l'équipe des fondateurs de la revue. Je tiens à remercier Ahmed Mahiou et ses deux co-équipiers d'avoir

su apporter, avec tact et efficacité, tout leur savoir-faire afin de ménager cette transition. Ils ont su mobiliser pour la revue, des chercheurs de grande qualité, dont les lecteurs pourront, dans ces pages, découvrir les articles. À la question non dénuée d'anxiété soulevée par le titre de ce dossier, le comité éditorial a d'ores et déjà répondu, sans hésitation : « Avec ! » Mais, dans le champ qui nous occupe, selon les règles et les normes d'une communauté scientifique.

La sélection des articles se fait sur la base d'un double filtrage. Le premier s'opère par le comité éditorial sur la base des projets d'articles et de leurs résumés. Les conclusions de cette réunion donnent lieu à l'édition d'un fascicule envoyé au Conseil scientifique. L'auteur a alors cinq mois pour concrétiser sa proposition, qui fait ensuite l'objet d'une évaluation anonyme, puis d'une série de navettes et d'amendements entre le comité éditorial, les experts que celui-ci a désignés et les auteurs.

Le changement de périodicité de la revue a aussi nécessité la définition d'un principe de partage, imaginé par Éric Gobe : publié en juin, un volume comprenant un dossier thématique et des *varia* ; en novembre, un volume comprenant un dossier thématique et les chroniques annuelles. La longueur maximale des articles a été pour cela réduite (de 60 à 40 000 signes), et le site internet de la revue pourrait servir de variable d'ajustement en cas de dépassement du format.

La formule sera expérimentée en 2014, dans les deux livraisons prévues : en juin, un dossier *Besoins d'histoire*, coordonné par Isabelle Grangaud, M'hamed Oualdi et Alain Messaoudi. Arrivera ensuite en novembre un second dossier, d'ores et déjà en préparation : *Routes migratoires africaines et dynamiques religieuses au Maghreb-Machreq : Quels enjeux sociaux ?* La formule pourrait évoluer, selon le rythme d'arrivée des *varia*, vers trois volumes (en individualisant les chroniques accompagnées de leurs « gros plans » ou *varia*) ou vers une publication en ligne des chroniques, qui serait sans doute moins souhaitable : comme en témoigne la fréquentation de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* par les chercheurs, les chroniques sont consultées bien des années après leur publication et la longévité des modes d'archivage numériques est encore, à l'heure actuelle, incertaine par rapport au support papier.

Si l'attention de la Rédaction s'est jusqu'à présent concentrée sur les dossiers thématiques, un effort particulier devra porter, dans la seconde partie de son mandat, sur les rubriques nationales. S'agissant du Maroc ou de la Tunisie, où des centres de recherche français sont implantés, il paraît évident que ceux-ci ont un rôle à jouer dans l'architecture de ces rubriques. Les directeurs du Centre Jacques Berque et de l'IRMC sont d'ores et déjà *es-qualité* membres du conseil scientifique de *L'Année du Maghreb*. Le pilotage ponctuel d'un volume depuis l'un de ces deux centres (qu'il s'agisse des chroniques ou bien d'un dossier), voire la fabrication de celui-ci par son service de publication sous la responsabilité du comité éditorial sont des hypothèses qui méritent d'être explorées. De telles opérations seraient de nature à renforcer la visibilité de la revue, notamment en Tunisie, où le besoin semble plus pressant qu'au Maroc. Mais au-delà de ces instituts, il conviendra de renforcer les relations avec les centres et instituts de recherche qui fonctionnent depuis longtemps au Maghreb ou qui y ont été plus récemment créés. Les citer tous serait prendre le risque d'en oublier, tant les initiatives ont été nombreuses ces dix dernières années. Que nos partenaires et amis des centres de recherche d'Europe ou du Sud de la Méditerranée sachent au moins que *L'Année du Maghreb* est aussi leur revue.

3. Élargir le lectorat et l'audience internationale de *L'Année du Maghreb*

La suppression de la barrière mobile de l'édition en ligne rend tous les articles de *L'Année du Maghreb* disponibles dans le monde entier dès leur parution. Cette souscription à l'offre *Freemium* de Revues.org s'est accompagnée du lancement d'une enquête sur le lectorat de la revue, assortie d'une invitation à communiquer ses coordonnées électroniques et à faire partie de ses « abonnés numériques ». Le relais des membres du Conseil scientifique, le contact avec le public au moment du Maghreb des livres a permis de collecter plus d'une centaine de réponses. Les lecteurs de *L'Année du Maghreb* apparaissent ainsi majoritairement masculins (55%), et relèvent à 70% du milieu académique : enseignants-chercheurs (39%), doctorants ou post-doctorants (31%). Leur répartition par âge suit les profils de carrière avec une représentation particulièrement marquée d'une nouvelle génération de chercheurs (les 25-34 ans constituent la catégorie la mieux représentée, près du tiers de ce lectorat). Sans surprise, le champ disciplinaire couvert confirme la suprématie des sciences politiques (28%), suivies par l'histoire (22%), la sociologie (17%), le droit et l'anthropologie, avec une sous-représentation notable de la géographie, des sciences économiques et de la philosophie. Une très large majorité de ces lecteurs (entre 79% et 86%) se déclare prête à s'investir dans cette revue pour des articles, des comptes rendus d'ouvrages ou à participer aux évaluations. Une proportion importante d'entre eux serait susceptible de le faire en anglais (23%) ou en arabe (17%). Si l'on ne peut qu'être frappé par l'indigence du lectorat déclaré en Algérie et en Tunisie (ce résultat contraste quelque peu avec les indicateurs de consultation en ligne fournis par Revues.org), deux pays d'exercice se détachent avec une netteté particulière : la France (50% des réponses) et le Maroc (près de 25%). Le reste se répartit entre des pays d'Europe et des Amériques.

Au total, ces indicateurs attestent de la vitalité de la revue mais soulignent également la marge de développement nécessaire de ce lectorat en Algérie et en Tunisie notamment, sous peine de se déconnecter d'une jeune génération de chercheurs moins francophone que la précédente. Les enquêtes bibliométriques conduites il y a quelques années par la Fondation du roi Abdel Aziz au Maroc ont montré l'essor d'une production en sciences humaines et sociales en arabe, au Maroc comme dans les autres pays du Maghreb. C'est dans cette perspective que *L'Année du Maghreb* est prête à s'engager dans une politique volontariste de traduction vers l'arabe, et de sollicitation de manuscrits écrits en arabe, qui intégrera nécessairement une part de comptes rendus de cette production scientifique. Cette politique pourra s'afficher dans un premier temps sur le site internet par le renvoi à une sélection de blogs en français, anglais ou arabe. Enfin, un effort devrait être fait, dans la deuxième partie du mandat du comité éditorial, pour un référencement plus systématique de la revue dans les systèmes documentaires ou les bases de données bibliographiques françaises et étrangères et sa validation comme revue de référence par des instances d'évaluation étrangères, notamment maghrébines.

L'investissement à la fois financier et humain réalisé depuis une dizaine d'années sur *L'Année du Maghreb* repose sur la conviction que les sciences sociales, politiques et juridiques ont un rôle à jouer pour accompagner et élucider les processus de transition dans lesquels sont engagées les sociétés du

Maghreb contemporain. Il repose aussi, face aux tentations de repli ou aux volontés d'en découdre, sur la nécessité de faire exister un champ académique fonctionnant selon les règles de la science et du débat rationnel, de la neutralité axiologique et des lectures plurielles des faits sociaux. Telle est l'ambition qui anime la Rédaction de la revue, visant à associer, dans une même éthique, *le savant et le politique*.